

RÉPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ


<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Minzier (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du 8 juin 2023</b> Par suite d'une convocation en date du 1<sup>er</sup> juin 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 8 juin 2023 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jérémie COURLET, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13  <b>Délibération n° 28_2023</b></p>	<p>Etaient présents : Jérémie COURLET, Christelle DEROBERT, Nicolas GIROD, Béatrice TISSOT, Marie TROUILLET, Marie-José GIUSTI, André MORARD, Aline SIMOES, Sébastien REY-GORREZ, Céline GEORG, Gaëlle MESSINA Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.  Absents excusés : Carole ETTORI, Alexandre BAUDET (a donné pouvoir à REY-GORREZ Sébastien), Rémi BESSERER (a donné pouvoir à Marie TROUILLET) Absent : Yanis ETHEVE  Secrétaire de séance : André MORARD</p>

**Objet : CHANGEMENT LOCATAIRE APPARTEMENT N°6 L'ÉCULE**

Suite au départ de Madame BAGNARA Alisson , locataire de l'appartement communal n° 6 situé Résidence de l'Écule, 20 route de l'Écule à Minzier, prévu le 1<sup>er</sup> juillet 2023, Madame Christelle DEROBERT, Adjointe au Maire chargée des appartements communaux, annonce au Conseil Municipal que, après étude des dossiers par la commission, l'appartement n° 6 nommé ci-dessus est attribué à Madame PRILLARD Charlotte à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 pour un loyer de 495 € par mois, des charges mensuelles de 20 € et le versement d'une caution de 495 €.

**Après avoir délibéré**, le Conseil Municipal approuve cette décision et prend acte de la location du logement communal n°6 de la Résidence de l'Écule situé 20 route de l'Écule à Minzier au profit de Madame PRILLARD Charlotte à compter du 1<sup>er</sup> août 2023 pour un loyer mensuel de 495 €, des charges mensuelles de 20 € et le versement d'une caution de 495 €.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire  Compte tenu de sa télétransmission le : <i>13/06/23</i> Et de la publication le : <i>13/06/23</i></p>	<p>Pour extrait conforme, Le Maire, Jérémie COURLET</p>	<p>Le secrétaire de séance, André MORARD</p> 
---	---	--



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de MINZIER  
Utilisateur : LARUAZ Fabienne

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **DEL28\_2023**  
Objet : **CHANGEMENT LOCATIRE APPARTEMENT N°6**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2023-06-08 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Délibérations  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 3.3 - Locations  
Identifiant unique : 074-217401843-20230608-DEL28\_2023-DE  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 074-217401843-20230608-DEL28_2023-DE-1-1_0.xml	text/xml	865 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : DEL28_2023.pdf Nom métier : 99_DE-074-217401843-20230608-DEL28_2023-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	474.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2023 à 10h17min56s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2023 à 10h17min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2023 à 10h17min59s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2023 à 10h18min52s	Reçu par le MI le 2023-06-13